

Décision

Générale

colonial

Décision n° 91 mouvement

n° 91

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

1 mai 1909

Numéro JO

n° 151 du 01/06/1909

Date du numéro

1 juin 1909

TEXTE INTÉGRAL

un congé de six mois à passer en France est accordé à M. Thomas (François) sous-brigadier des Douanes. M. Thomas s'embarquera sur le paquebot de la Cie des Messageries Maritimes «Oxus » et passera à Djibouti le 3 mai 1909.